

Déconfinement... et si oui, dans quelles conditions ?



Union syndicale Solidaires

Un plan de déconfinement a été présenté par E. Philippe devant l'Assemblée nationale le 28 avril dernier et au Sénat le 4 mai. Un projet de loi prolongeant l'état d'urgence jusqu'au 24 juillet est en cours d'examen. Le déconfinement est prévu pour le 11 mai dans des conditions qui devraient encore être précisées le 7 mai prochain, notamment sur ce qu'il sera possible de faire entre les départements rouges et les départements verts (ces derniers ayant selon les chiffres du gouvernement un taux de propagation du virus plus faible et un réseau hospitalier non saturé).

Pourtant, ce déconfinement, qui suit une gestion de l'épidémie chaotique, ne donne à cette heure aucune assurance pour la population de ne pas replonger vers une deuxième vague de l'épidémie encore plus meurtrière... Les « leçons » d'une première vague ne semblent pas avoir remis en cause les choix politiques antérieurs, sans forcément que ce soit une surprise.

Solidaires porte depuis le début de cette crise l'idée que c'est l'humain, la santé, le souci de donner les moyens de

vivre à la population, notamment les plus précaires qui doit primer sur tout le reste. D'autant que la crise et l'ampleur de son impact restent en large partie de la responsabilité des politiques menées ces dernières années, tant sur la casse de l'hôpital public, des services publics, que celles qui ont favorisé les plus riches... sur le dos des travailleur-euses et des plus précaires.

Au-delà, il s'agit bien de faire d'autres choix de société, de justice sociale, écologique, féministe, qui doivent permettre un monde vivable, respirable, juste, égalitaire.

La suite ici :

[4_pages_deconfinementTélécharger](#)